



**COMBATIVITÉ, HUMILITÉ ET BIENVEILLANCE**



**DOSSIER INSCRIPTION LEMAN BOXING CLUB**

*SAISON 2022/2023*

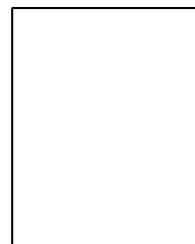


## FICHE RENSEIGNEMENTS BOXEUR(SE) 2022 / 2023

- NOM : \_\_\_\_\_
- PRENOM : \_\_\_\_\_
- DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_
- ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

PHOTO



- TEL : \_\_\_\_\_
- SEXE : M F

▪ POIDS : \_\_\_\_\_

▪ TYPE DE LICENCE : Boxe loisir

Tarif : 390€/an avec accès aux espaces SPARTFIT pendant les horaires d'ouverture et pendant la saison sportive.

▪ VOTRE CHOIX DE MODE DE PAIEMENT :

A partir du 10.09.2022 PAR VIREMENT :

BOXING CLUB DU LEMAN – IBAN - FR76 1009 6180 3100 0708 6030 164 - BIC - CMCIFRPP

Où

A partir du 15.10.2022 PAYASSO

(plateforme de paiement en ligne sécurisé, développé par CIC Banque)

▪ PAIEMENT

1<sup>ère</sup> mensualité : 180 €

2<sup>ème</sup> mensualité : \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> mensualité : \_\_\_\_\_

▪ PROBLEMES DE SANTE PARTICULIER (EX : ALLERGIES, ASTHME et/ou autres ....)

\_\_\_\_\_

▪ PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

En outre, j'accepte que les responsables du Leman Boxing club, autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin. (A rayer si refus)

▪ AUTORISATION PARENTAL POUR MINEUR

Je soussigné Mme, M. \_\_\_\_\_ mère, père de \_\_\_\_\_  
loisir.

l'autorise à la pratique de la boxe anglaise en

Signature du boxeur (se) :

Signature des parents :

+33 6 80 73 67 35

infolemanboxingclub@gmail.com

SIREN 450877782

LEMAN BOXING CLUB

Salle SPARTFIT

168 route des Grandes Teppes,

74550 PERRIGNIER



## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

### déclare

Etre en bonne santé et avoir pris connaissance du règlement intérieur pour les cours de boxe anglaise au Leman Boxing Club.

Je décline de toutes responsabilités le club lors de mes séances d'entraînement.

Je m'engage à déclarer toutes incompatibilités physiques avec les séances proposées par les coachs.

Je m'engage à ne pas poursuivre en justice les responsables du club et en particulier le ou les coachs présents lors de la séance en cas de problèmes.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :





## DROIT À L'IMAGE AUTORISATION

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

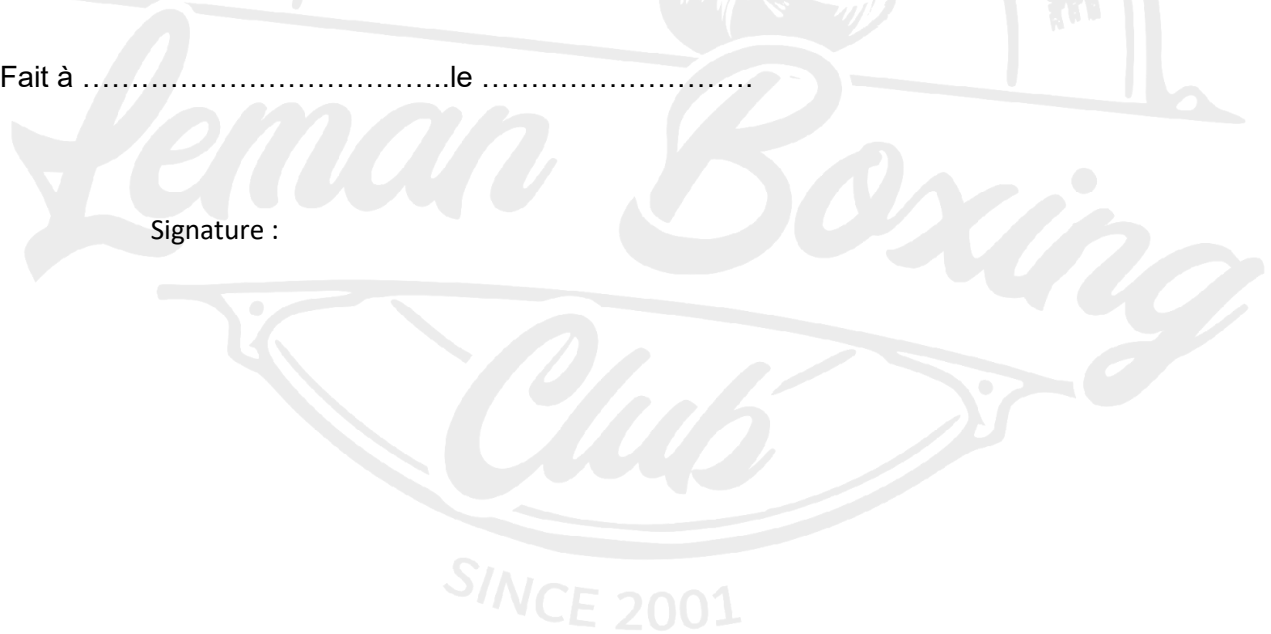
### autorise

Les représentants du Léman Boxing Club à me prendre en photo/vidéo et à utiliser cette/ces photo(s)/vidéo(s) pour une publication :

sur le site Internet du club, sur l'album photos et sur tout support d'information et/ou communication relatif à la promotion des activités du Léman Boxing Club.

Fait à ..... le .....

Signature :





# RÈGLEMENT INTÉRIEUR LÉMAN BOXING CLUB

## **ARTICLE 1 – Cadre et objectifs :**

Le présent règlement vise à favoriser le développement de la pratique de la boxe anglaise et ainsi rassembler des sportifs amateurs autour d'activités sportives permettant d'offrir un enseignement pugilistique qualitatif dans une salle disposant d'infrastructures de qualité permettant d'accéder au plaisir et au dépassement de soi.

Chaque membre au Léman Boxing Club se doit de véhiculer, faire vivre, et transmettre les VALEURS du club qui sont

## **COMBATIVITÉ, HUMILITÉ ET BIENVEILLANCE**

## **ARTICLE 2 – Horaires et lieu d'entraînement des cours de boxe :**

Créneaux des cours de boxe : Lundi, Mercredi et Vendredi de 18h30 à 20h, Chez SPARTFIT au 168 route des Grandes Teppes 74550 Perrignier.

Chaque licencié au Léman Boxing Club devra veiller au bon respect de ses horaires.

## **ARTICLE 3 – Inscription et licence :**

Chaque licencié au Léman Boxing Club devra s'acquitter d'une licence d'un montant de 390 € pour la saison 2022 / 2023.

Les licenciés au Léman Boxing Club pourront bénéficier d'un accès à la salle de musculation de septembre 2022 à juin 2023 comprenant également l'utilisation des appareils de boxe en horaires libres du lundi au dimanche durant les heures d'ouverture de la société SPARTFIT.

Le paiement se fait lors de l'inscription, par **PAYASSO** plateforme de paiement en ligne sécurisé (possibilité en 3 fois).

## **ARTICLE 4 – Accès à la salle :**

La société SPARTFIT mettra à disposition un badge d'accès à chaque adhérent du Léman boxing club après réception du règlement mentionné à l'article 3 du présent règlement.

Un taux de présence minimum de 60% aux entraînements de boxe sera obligatoire pour chaque adhérent(e) afin de pouvoir maintenir son accès à la salle de musculation. Dans le cas contraire le badge de l'adhérent(e) sera automatiquement désactivé ne lui laissant plus accès à la salle de musculation. Aucun remboursement ne pourra être possible.



#### **ARTICLE 5 – Entraîneur, entraînement et Société Spartfit:**

Tout boxeur(se) qui se verra manquer de respect à l'entraîneur, à un autre boxeur(se) ou au comité (président, secrétaire, trésorier,...), au personnel Spartfit et/ou aux client(e)s Spartfit sera exclu du club de boxe et son adhésion prendra fin de manière immédiate et sans aucune compensation financière et/ou remboursement.

Tout boxeur (se) doit suivre l'entraînement prévu par l'entraîneur sauf condition spéciale (préparation à la compétition).

Le club de boxe est laïc, aucune discrimination raciale ne sera tolérée. Tout contrevenant sera exclu immédiatement du club.

Chaque adhérent(e) s'engage à respecter le règlement interne à la société SPARTFIT (le règlement est disponible à l'accueil de l'établissement).

#### **ARTICLE 6 – Biens et matériels :**

Le Léman boxing club dispose de son propre matériel dont il a la charge de son investissement et de son entretien.

Le Léman boxing club pourra utiliser le matériel de la société SPARTFIT notamment de la « cage » dès lors que les membres du Léman boxing club disposent **de chaussures de boxe.**

**Il va de la responsabilité de chaque membre à faire perdurer le matériel mis à disposition par Spartfit et par le Léman Boxing Club.**

#### **ARTICLE 7 – Hygiène et sécurité :**

Chaque adhérent(e) devra obligatoirement porter un t-shirt de manière permanente et utiliser les vestiaires pour se changer et entreposer ses effets personnels. Hormis les équipements sportifs, aucune affaire personnelle ne sera admise dans l'espace Boxe.

#### **ARTICLE 9 – Séances d'essais :**

Deux séances d'essais sont prévues pour chaque boxeur(se) après signature de la décharge.

#### **ARTICLE 10 - Durée de retour de dossier :**

Le (la) boxeur(se) dispose de 3 semaines à compter du premier cours d'essai pour restituer son dossier. Dans le cas contraire, si celui-ci n'est pas restitué de manière intégrale ou s'il n'y a pas de retour, la demande d'adhésion sera annulée et des frais relatifs à l'abonnement Spartfit seront exigés à la personne concernée.

Il est impératif d'avoir son dossier complet pour pouvoir commencer les entraînements.



#### **ARTICLE 11 – Reprise après blessure :**

Un certificat médical de non-inaptitude est obligatoire si l'absence est de longue durée pour cause de blessures hospitalisations, et/ou autres (à partir de 15 jours d'absences). Il est de la responsabilité exclusive de l'adhérent(e) de fournir ces documents aux Coachs du Léman Boxing Club avant sa reprise.

#### **ARTICLE 12 – Equipement personnel :**

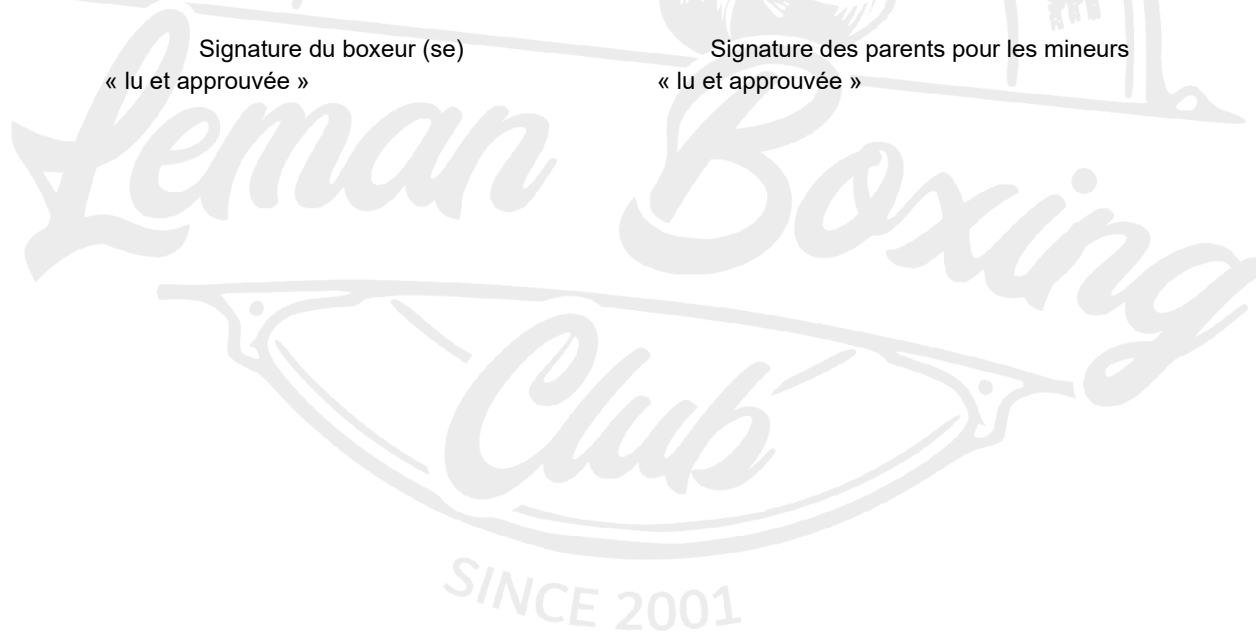
Tout boxeur(se) doit être muni de son matériel\* (tenue de sport, corde à sauter, protège dents, gants de la taille requise en fonction de votre poids et bandages.

***\*Les indications matériel et équipement personnel obligatoire se trouvent dans le document annexe « Equipement obligatoires et recommandés »***

Je déclare sur l'honneur avoir lu et pris connaissance des informations ci-dessus et m'engage à les appliquer et assumer les conséquences spécifiées dans le présent règlement en cas de non-application et/ou non-respect.

Signature du boxeur (se)  
« lu et approuvée »

Signature des parents pour les mineurs  
« lu et approuvée »





## CERTIFICAT MEDICAL

Votre certificat médical doit comprendre les mentions suivantes :

J'autorise M. ou Me. .... à pratiquer la boxe anglaise en loisir et en compétition (*rayez la mention inutile*).

Ce certificat fait valoir de droit, à ce jour, de la bonne forme physique de M. ou Me ..... pour cette saison

2022 / 2023.

Ainsi que la pratique d'activités physiques annexes à la préparation physique de la pratique de la boxe anglaise tel que des exercices de cardio/boxe.

Je vous recommande de passer un électrocardiogramme afin de vous protéger au mieux de tous accidents possibles.



+33 6 80 73 67 35

infolemanboxingclub@gmail.com

SIREN 450877782

**LEMAN BOXING CLUB**

Salle SPARTFIT

168 route des Grandes Teppes,

74550 PERRIGNIER





## POUR VALIDATION DE VOTRE DOSSIER

Pouvez-vous me retourner votre dossier dûment complété uniquement par voie digitale à l'adresse mail suivante :

**[membrelemanboxingclub@gmail.com](mailto:membrelemanboxingclub@gmail.com)**



+33 6 80 73 67 35

infolemanboxingclub@gmail.com

SIREN 450877782

**LEMANN BOXING CLUB**

Salle SPARTFIT

168 route des Grandes Teppes,

74550 PERRIGNIER